

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
N° de division : 01-Longueuil  
No de cour : 505-11-018539-259  
No de dossier : 41-3233701

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

**Soudure industrielle Max Inc.**, corps politique légalement constitué selon la Loi ayant son siège social et son principal établissement au 600E boul. Industriel, de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, province de Québec, J3B 4S7.

Débitrice

- ET -

**C.S. Adjami INC.**, 3333 Boul. Graham, bureau 400, Montréal, Québec, H3R 3L5.

Syndic Autorisé en Insolvabilité

**AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS  
(paragraphe 102(1) de la Loi)**

---

Avis est donné de ce qui suit:

1. **Soudure industrielle Max Inc.** a fait cession de ses biens le 10<sup>ième</sup> jour du mois de juin 2025, et le soussigné, C.S. Adjami Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli se tiendra le 30<sup>ième</sup> jour du mois de juin 2025 à 10 h 00 par visioconférence Microsoft Teams aux coordonnées suivantes :

**Identifiant de rencontre Microsoft Teams :** 286 277 355 216 0

**Mot de passe Microsoft Teams :** Dk62MU6w

**Identifiant de l'appel conférence :** 1 437-703-4265, 943 277 249#

Si vous désirez participer à l'assemblée, svp en aviser le Syndic par courriel à [notifications@csadjami.ca](mailto:notifications@csadjami.ca).

3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à mon attention avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Fait à Montréal, le 12<sup>ème</sup> jour de juin 2025.

C.S. ADJAMI INC.  
Syndic Autorisé en Insolvabilité  
Carl Adjami, CPA, CIRP, SAI  
Administrateur désigné  
3333 Boul. Graham, bureau 400  
Montréal, QC H3R 3L5  
Téléphone : 514-341-5511  
Télécopieur : 514-342-0589

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 505-11-018539-259  
No dossier: 41-3233701

-- FORMULAIRE 21 --  
Cession au profit des créanciers en général  
(article 49 de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de  
Soudure industrielle Max Inc.  
de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu  
dans la province de Québec

Le présent acte fait le 9 juin 2025

entre

Soudure industrielle Max Inc.  
600E boul. Industriel  
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3B 4S7  
ci-après nommé «le débiteur»

et

C.S.Adjami Inc.  
ci-après nommé «le syndic»,

Personne physique

Personne morale ou autre entité légale

Attendu que le débiteur est insolvable et desiré céder et abandonner tous ses biens afin qu'ils soient distribués entre ses créanciers, le tout conformément à la Loi,

En conséquence, le présent acte atteste que le débiteur, par les présentes, cède tous ses biens au syndic, aux fins et objets prévus par la Loi.

Signé à Montréal en la province de Québec, en présence de Carl Adjami.

Carl Adjami  
Témoïn

9-June-2025

Date

Stéphane Guerin  
Représentant du débiteur

District de: Québec  
 No division: 01 - Montréal  
 No cour: 505-11-018539-259  
 No dossier: 41-3233701

original

modifié

-- FORMULAIRE 78 --

Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité  
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de  
 Soudure industrielle Max Inc.  
 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu  
 dans la province de Québec

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 9 juin 2025. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle faite par un administrateur autorisé, si le failli ou le débiteur est une personne morale, ou par le failli ou le débiteur dans les autres cas.

Donnez les raisons des difficultés financières du failli ou du débiteur (choisissez toutes les options qui s'appliquent et donnez des détails) :

- |  |   |  |  |   |
|--|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Conditions du marché défavorables;    | <input type="checkbox"/> Variation du taux de change;                             | <input type="checkbox"/> Récession;                      | <input type="checkbox"/> Mauvais résultats financiers; | <input type="checkbox"/> Problèmes judiciaires (veuillez préciser); |
| <input type="checkbox"/> Manque de financement ou de capitaux; | <input type="checkbox"/> Compétition;   | <input type="checkbox"/> Restrictions réglementaires;    | <input type="checkbox"/> Catastrophe naturelle;        | <input type="checkbox"/> Augmentation du coût des affaires;         |
| <input type="checkbox"/> Augmentation des coûts fixes;         | <input type="checkbox"/> Mauvais modèle d'affaires ou problème d'infrastructures; | <input type="checkbox"/> Échec de campagne de publicité; | <input type="checkbox"/> Problèmes personnels;         |   |
| <input type="checkbox"/> Mauvaise gestion;                     | <input type="checkbox"/> Erreur de comptabilité;                                  | <input type="checkbox"/> Dettes fiscales;                | <input type="checkbox"/> Main d'œuvre;                 | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser).      |

Détails pertinents :

[ Autre ] Perte d'employés clés résultant en la compagnie étant incapable de compléter ses projets/contrats

**Actif**

(total de la liste de l'actif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)

1. Espèces	0.00
2. Dépôts en institutions financières	5,239.23
3. Comptes à recevoir et autres créances	
Total	161,398.00
Estimation des créances qui peuvent être réalisées	161,398.00
4. Inventaire	0.00
5. Aménagements, etc.	0.00
6. Bétail	0.00
7. Machines et outillage	15,000.00
8. Immeubles et biens réels	0.00
9. Ameublement	0.00
10. Actifs incorporels (propriétés intellectuelles, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.)	1.00
11. Véhicules	3.00
12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.)	0.00
13. Autres biens	25,101.00
<b>Total des lignes 1 à 13</b>	<b>206,742.23</b>

**Passif**

(total de la liste du passif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)

1. Créanciers garantis	0.00
2. Créanciers privilégiés, sûretés et charges prioritaires	0.00
3. Créanciers non garantis	969,320.81
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres pouvant être	0.00
<b>Total du passif</b>	<b>969,320.81</b>
<b>Surplus</b>	<b>762,578.58</b>

Si le failli est une personne morale, ajoutez :

Montant du capital souscrit	10,000.00
Montant du capital payé	10,000.00
Solde souscrit et impayé	0.00
Estimation du solde qui peut être réalisé	0.00
<b>Total de l'actif</b>	<b>206,742.23</b>
<b>Déficit</b>	<b>-762,578.58</b>
Valeur totale de l'actif se trouvant à l'extérieur du Canada inclus aux lignes 1 à 13	0.00

## Liste de l'actif

Organisez la liste par Genre d'élément d'actif et numérotez consécutivement.

N°	Genre d'élément d'actif <sup>1</sup>	Adresse ou emplacement	Biens à l'extérieur du Canada	Détails	Pourcentage du droit du failli ou du débiteur	Valeur totale du droit du failli ou du débiteur	Montant estimé pouvant être réalisé	Valeur de rachat ou surplus	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
101	Dépôts en institutions financières	1400-1155 boul. Rene Levesque O, Montreal, QC, H3B 4P9	<input type="checkbox"/>	Espèces en main - Cash in bank - 000012584808 - CIBC	100.00	4,483.00	4,483.00	4,483.00	<input type="checkbox"/>
102	Dépôts en institutions financières	1350 boul. Rene Levesque Ouest - 7eme etage, Montreal, QC, H3G 1T4	<input type="checkbox"/>	Espèces en main - Chèques - 5000029 - TD	100.00	756.23	756.23	756.23	<input type="checkbox"/>
501	Autres biens	n/a	<input type="checkbox"/>	Autre - Équipements informatiques	100.00	5,000.00	5,000.00	5,000.00	<input type="checkbox"/>
502	Autres biens	n/a	<input type="checkbox"/>	Autre - Améliorations locatives	100.00	1.00	1.00	1.00	<input type="checkbox"/>
503	Actifs incorporels	n/a	<input type="checkbox"/>	Autre - Goodwill	100.00	1.00	1.00	1.00	<input type="checkbox"/>
504	Autres biens	n/a	<input type="checkbox"/>	Autre - Dépôts et frais payés d'avance	100.00	16,000.00	16,000.00	16,000.00	<input type="checkbox"/>
505	Autres biens	n/a	<input type="checkbox"/>	Autre - Jugement en faveur de la débitrice	100.00	4,100.00	4,100.00	4,100.00	<input type="checkbox"/>
801	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	2022 - Dodge - Ram	100.00	1.00	1.00	1.00	<input type="checkbox"/>
802	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	2023 - Mercedes - Sprinter	100.00	1.00	1.00	1.00	<input type="checkbox"/>
803	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	2021 - Mercedes - Sprinter	100.00	1.00	1.00	1.00	<input type="checkbox"/>
1101	Machines et outillage	n/a	<input type="checkbox"/>	Biens de l'entreprise - Machinerie	100.00	15,000.00	15,000.00	15,000.00	<input type="checkbox"/>
1301	Comptes à recevoir	600 boul. Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 4S7	<input type="checkbox"/>	Créances payables - Entreprise - Comptes à recevoir	100.00	150,000.00	150,000.00	150,000.00	<input type="checkbox"/>
1302	Comptes à recevoir	600 boul Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 4S7	<input type="checkbox"/>	Créances payables - Entreprise - Avances à recevoir	100.00	11,398.00	11,398.00	11,398.00	<input type="checkbox"/>
<b>Total</b>						<b>206,742.23</b>	<b>206,742.23</b>		

<sup>1</sup> Choisir une option par item : Espèces; Dépôts en institutions financières; Comptes à recevoir et autres créances; Inventaire; Aménagements, etc.; Bâtiment; Machines et outillage; Immeuble résidentiel locatif; Immeuble commercial; Immeuble industriel; Terrain; Équipement industriel immobilisé; Autre immeuble ou bien réel; Ameublement; Actifs incorporels (propriété intellectuelle, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.); Véhicules; Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.); Lettre de change, billet à ordre, etc.; Crédits fiscaux; Autres biens.



Stéphane Guérin

09-juin-2025

Date

## Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
1	9272-9029 QUEBEC INC	592 BOUL. INDUSTRIEL Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3B 4S7	Comptes à payer	NA		16,818.12	0.00	0.00	0.00	16,818.12			0.00	<input type="checkbox"/>
2	9480-5900 QUEBEC INC	371 GRAND BERNIER NORD SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QC J3B 4S2	Comptes à payer	NA		103,477.50	0.00	0.00	0.00	103,477.50			0.00	<input type="checkbox"/>
3	ACIER BOUCHARD INC.	550, Rue Sagard ST-BRUNO QC J3V 6C2	Comptes à payer	NA		25,132.25	0.00	0.00	0.00	25,132.25			0.00	<input type="checkbox"/>
4	ACIER PICARD	3000, De L'Etchemin ST-ROMULD QC G6W 7X6	Comptes à payer	NA		10,282.54	0.00	0.00	0.00	10,282.54			0.00	<input type="checkbox"/>
5	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement	Service des dossiers de faillites 1265 boul Charest O 9e étage C65-9K Québec QC G1N 4V5	Autre	NA		2,730.00	0.00	0.00	0.00	2,730.00			0.00	<input type="checkbox"/>
6	AGENCE VM (9476-3885 QC)	192A RUE RICHELIEU SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QC J3B 6X6	Comptes à payer	NA		3,667.43	0.00	0.00	0.00	3,667.43			0.00	<input type="checkbox"/>
7	AIR LIQUIDE CANADA	MH2042, C.P. 6789, Succ. Centre-Village MONTREAL QC H3C 4J5	Comptes à payer	NA		4,036.47	0.00	0.00	0.00	4,036.47			0.00	<input type="checkbox"/>



Stéphane Guérin

09-juin-2025

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
8	ARC - Taxe - Québec	Shawinigan-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan-Sud QC G9P 5H9	Taxes de vente	NA		1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	<input type="checkbox"/>
9	B2B CYBER SECURE	12 2980 AVENUE WATT QUEBEC QC G1X 4A6	Comptes à payer	NA		17,080.94	0.00	0.00	0.00	17,080.94			0.00	<input type="checkbox"/>
10	Bessette Automobile Inc	395 Rue de la Rivière Cowansville QC J2K 1N4	Comptes à payer	NA		70,225.89	0.00	0.00	0.00	70,225.89			0.00	<input type="checkbox"/>
11	BOULONS INDUSTRI ELS ROUVILLE	1175, rue Franchère MARIEVILLE QC J3M 1J3	Comptes à payer	NA		351.08	0.00	0.00	0.00	351.08			0.00	<input type="checkbox"/>
12	BRJ DESIGN S.E.N.C	142 rue Chênevert SAINT-JE AN-SUR-R ICHELIEU QC J2W 2Y6	Comptes à payer	NA		1,494.68	0.00	0.00	0.00	1,494.68			0.00	<input type="checkbox"/>
13	CENTRE BUREAUTI QUE	146 AVENUE DU HAVRE RIMOUSKI QC G3M 0B9	Comptes à payer	NA		47.83	0.00	0.00	0.00	47.83			0.00	<input type="checkbox"/>
14	CIBC - Special Loans & Risk Manageme nt	1400-1155 boul. Rene Levesque O Montreal QC H3B 4P9	Autre	NA		1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	<input type="checkbox"/>
15	CIBC Visa c/o TECHCOM Managed Services	6-6150 Hwy 7, PO Box 486 Woodbridge ON L4H 0R6	Comptes à payer			3,924.02	0.00	0.00	0.00	3,924.02			0.00	<input type="checkbox"/>

  
Stéphane Guérin

09-juin-2025

Date

## Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilegiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
16	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AGGLOM. LONGUEUIL	204 BOUL DE MONTARVILLE BOUCHER VILLE QC J4B 6S2	Autre	NA		17,796.29	0.00	0.00	0.00	17,796.29			0.00	<input type="checkbox"/>
17	ELEVEX INC.	100A BOULEVARD HYMUS POINTE-C LAIRE QC H9R 1E4	Comptes à payer	NA		1,730.14	0.00	0.00	0.00	1,730.14			0.00	<input type="checkbox"/>
18	Employés	371 du Grand Bernier N. St-Jean-sur-Richelieu QC J3B 4S2	Autre	NA		15,000.00	0.00	0.00	0.00	15,000.00			0.00	<input type="checkbox"/>
19	ENSEIGNES MEDIAS MODUL SIGNS	845 PIERRE CAISSE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QC J3B 8C6	Comptes à payer	NA		948.54	0.00	0.00	0.00	948.54			0.00	<input type="checkbox"/>
20	FASKEN MARTINE AU DUMOULIN S.E.N.C.R.L.	800 RUE DU SQUARE-VICTORIA BUR 3500 MONTREAL QC H3C 0B4	Comptes à payer	NA		8,538.04	0.00	0.00	0.00	8,538.04			0.00	<input type="checkbox"/>
21	GH BERGER	455 BOUL. SEMINAIRE N SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QC J3B 5L4	Comptes à payer	NA		1,377.58	0.00	0.00	0.00	1,377.58			0.00	<input type="checkbox"/>
22	GROUPE LOU-TEC INC	1500 RUE DU CONSEIL SHERBROOKE QC J1G 1N4	Comptes à payer	NA		874.68	0.00	0.00	0.00	874.68			0.00	<input type="checkbox"/>
23	GROUPE SARRA-MAX INC	3965 RUE ALFRED-LALIBERTE BOISBRIAND QC J7W 1R7	Comptes à payer	NA		49,033.82	0.00	0.00	0.00	49,033.82			0.00	<input type="checkbox"/>

Stéphane Guérin

09-juin-2025

Date

## Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclama-tions de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
24	H. MILOT INC.	1025 DES CARRIÈRES SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QC J3B 6Y8	Comptes à payer	NA		638.11	0.00	0.00	0.00	638.11			0.00	<input type="checkbox"/>
25	HILTI (CANADA) CORPORATION	2201 BRISTOL CIRCLE SUITE 700 OAKVILLE QC L6H 0J8	Comptes à payer	NA		341.48	0.00	0.00	0.00	341.48			0.00	<input type="checkbox"/>
26	INDUSTRIES CARPO INC.	117 RUE MENARD SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY QC J0E 2A0	Comptes à payer	NA		2,961.11	0.00	0.00	0.00	2,961.11			0.00	<input type="checkbox"/>
27	Jean-Félix Dionne	727, Route 223 Saint-Blaise-sur-Richelieu QC J0J 1W0	Comptes à payer	NA		204,990.00	0.00	0.00	0.00	204,990.00			0.00	<input type="checkbox"/>
28	JP BRODEUR CONSTRUCTION	592 BOUL INDUSTRIEL SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QC J3B 4S7	Comptes à payer	NA		29,576.32	0.00	0.00	0.00	29,576.32			0.00	<input type="checkbox"/>
29	MAGNA INOX YDABLE & ALUMINIUM	5775 RUE KIERAN SAINT-LAURENT QC H4S 0A3	Comptes à payer	NA		2,351.24	0.00	0.00	0.00	2,351.24			0.00	<input type="checkbox"/>
30	MAX-ATLAS INTERNATIONAL	371 GRAND BERNIER NORD SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QC J3B 4S2	Comptes à payer	NA		6,278.39	0.00	0.00	0.00	6,278.39			0.00	<input type="checkbox"/>



Stéphane Guérin

09-juin-2025

Date

## Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
31	Max-Atlas International Inc.	371 ch. du Grand-Berrier N Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3B 4S2	Prêts entre entreprises liées	NA		357,098.00	0.00	0.00	0.00	357,098.00			0.00	<input type="checkbox"/>
32	MAZOUT ET PROPANE BEAUCHE MIN	775, rue Gaudette SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QC J3B7S7	Comptes à payer	NA		254.78	0.00	0.00	0.00	254.78			0.00	<input type="checkbox"/>
33	Mercedes-Benz Financial Services Canada Corporation Attn: Collections Department	500 - 2680 Matheson Blvd East Mississauga ON L4W 0A5	Prêts de compagnie de financement			2,277.00	0.00	0.00	0.00	2,277.00			0.00	<input type="checkbox"/>
34	NITEK LASER INC.	305 ROUTE DU PORT NICOLET QC J3T 1R7	Comptes à payer	NA		4,498.37	0.00	0.00	0.00	4,498.37			0.00	<input type="checkbox"/>
35	Scotia Bank SPL Loan Payment	CP 1833, Station M Calgary AB T2P 1L8	Comptes à payer	NA		310.71	0.00	0.00	0.00	310.71			0.00	<input type="checkbox"/>
36	SMART REF TECHNOLOGIES	117 RUE MENARD ST-ALPHONSE-DE-GRANBY QC J0E 2A0	Comptes à payer	NA		375.61	0.00	0.00	0.00	375.61			0.00	<input type="checkbox"/>
37	SOLUTION BUROTIC 360	620 Boul. Industriel, L 120 SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QC J3B 7X4	Comptes à payer	NA		184.50	0.00	0.00	0.00	184.50			0.00	<input type="checkbox"/>
38	TRANSPORT ST-PIERRE INC.	201 AVENUE LIBERTE CANDIAC QC J5R 3X8	Comptes à payer	NA		1,437.19	0.00	0.00	0.00	1,437.19			0.00	<input type="checkbox"/>



Stéphane Guérin

09-juin-2025

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclama-tions de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
39	UNI-SELECT INC	650 DE DIJON LOCAL 300 ST-JEAN-SUR-RICH ELIEU QC J3B 8G3	Comptes à payer	NA		872.39	0.00	0.00	0.00	872.39			0.00	<input type="checkbox"/>
40	WASTE MANAGEMENT	P.O. Box 15615, Station A TORONTO QC M5W 1C1	Comptes à payer	NA		305.77	0.00	0.00	0.00	305.77			0.00	<input type="checkbox"/>
<b>Total</b>						<b>969,320.81</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>969,320.81</b>				

<sup>2</sup> Choisir une option par item : Comptes à payer; Loyer non payés; Salaires non payés; Indemnité de départ; Impôts d'entreprise; Taxes de vente; Retenues à la source sur la paie; Frais légaux et jugements; Créances subordonnées; Lettres de change; Billets à ordre; Gages; Hypothèques sur les biens immeubles; Hypothèques ou droits réels mobiliers; Convention de sûreté générale; Prêts entre entreprises liées; Prêts bancaires (excepté hypothèques sur les biens immeubles); Prêts des sociétés de crédit; Prêts d'actionnaires; Actions et capital souscrit; Autre passif ou réclamation.

<sup>3</sup> Choisir une option par item avec un montant de réclamation privilégiée ou prioritaire : Fournisseur impayé; Agriculteur, pêcheur ou aquiculteur; Salaires non payés; Sommes non versées relatives aux régimes de pension; Taxes municipales; Loyer; Client du failli courtier en valeurs mobilières; Fiducie présumée pour la Couronne; Charges super prioritaires et financement intérimaire; Engagements environnementaux; Autre.

Je, Stéphane Guérin, de Saint-Jean-sur-Richelieu en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 9 juin 2025, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement) devant moi le 9 juin 2025, à Montréal en la province de Québec.

  
 \_\_\_\_\_  
 Stéphane Guérin



*Nathalie Lawlor*

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 505-11-018539-259  
No dossier: 41-3233701

**- FORMULAIRE 31 -**  
Preuve de réclamation  
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)  
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de  
Soudure industrielle Max Inc.  
de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu  
dans la province de Québec

Le créancier préfère recevoir tout avis et correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse *et/ou* numéro de télécopieur *et/ou* adresse électronique suivant(e) (une adresse postale doit être inscrite dans tous les cas) :

Adresse postale: \_\_\_\_\_  
Télécopieur: \_\_\_\_\_  
Adresse électronique: \_\_\_\_\_  
Nom ou poste de la personne contact: \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone de la personne contact: \_\_\_\_\_

Dans l'affaire de la faillite de Soudure industrielle Max Inc. de Saint-Jean-sur-Richelieu en la province de Québec et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

Je, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de \_\_\_\_\_ de la province de \_\_\_\_\_, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis \_\_\_\_\_ [préciser le poste ou la fonction] de \_\_\_\_\_ [nom du créancier ou de son représentant] et que je suis autorisé à représenter et [si le créancier est une personne morale] que j'ai le pouvoir de lier le créancier du débiteur susnommé).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 10 juin 2025, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. Toute créance en devises étrangères a été convertie en monnaie canadienne au taux en vigueur à la date de la faillite.  
(L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. Au meilleur de ma connaissance, cette dette n'est pas (ou cette dette est ou une partie de cette dette est) éteinte par prescription en vertu de la loi qui lui est applicable.

5. Paiement au créancier par le débiteur pour cette créance est recevable (ou le débiteur est endemeure) depuis le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ et le plus récent paiement au créancier par le débiteur pour cette créance, si quelque paiement a été effectué, a été fait le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ et/ou que la plus récente renonciation au bénéfice de la prescription ou du temps écoulé a été faite le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris de son historique, de toute renonciation ou de toute action en justice y étant reliée).

6. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises).

**A. Réclamation non garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$**

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d) de la Loi (complétez le paragraphe 6. E. ci-dessous.)

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 505-11-018539-259  
No dossier: 41-3233701

FORMULAIRE 31 --- Suite  
Dans l'affaire de la faillite de  
Soudure industrielle Max Inc.  
de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu  
dans la province de Québec

- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.01) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.02) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.1) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)e) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)f) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)g) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)i) de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire).

- B. Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- C. Réclamation garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$**

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie).

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

- D. Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

- E. Réclamation d'un salarié au montant de \_\_\_\_\_ \$**

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- F. Réclamation d'un régime de pension pour sommes qui n'ont pas été versées au montant de \_\_\_\_\_ \$**

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- G. Réclamation contre les administrateurs au montant de \_\_\_\_\_ \$**

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- H. Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant).

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 505-11-018539-259  
No dossier: 41-3233701

FORMULAIRE 31 --- Fin

Dans l'affaire de la faillite de  
Soudure industrielle Max Inc.  
de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu  
dans la province de Québec

7. Au meilleur de ma connaissance, je \_\_\_\_\_(suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé \_\_\_\_\_(est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

8. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon l'article 2 de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des << personnes liées >> au sens de l'article 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie à l'article 2 de la Loi.  
(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

9. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la Loi, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

**Avertissement** : Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

Daté le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du créancier ou de son représentant

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 505-11-018539-259  
No dossier: 41-3233701

- FORMULAIRE 36 -  
Formulaire de procuration  
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b  
de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de  
Soudure industrielle Max Inc.  
de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu  
dans la province de Québec

Je, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, créancier dans l'affaire susmentionnée,  
nomme \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, mon  
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci  
\_\_\_\_\_ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoin

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoin

Par \_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

C.S.Adjami Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité

\_\_\_\_\_  
3333 boul. Graham - Suite 400  
Montréal QC H3R 3L5

Courriel: [claims@csadjami.ca](mailto:claims@csadjami.ca); [reclamations@csadjami.ca](mailto:reclamations@csadjami.ca)



C.S.Adjani Inc.  
3333 boul. Graham, Bureau 400  
Montréal, QC  
514-341-5511  
[reclamations@csadjami.ca](mailto:reclamations@csadjami.ca)

Carl Adjani, CPA, PAIR, SAI  
Hugo Daoust, CPA, PAIR, SAI

## **CETTE FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS EST FOURNIE AFIN DE VOUS AIDER À REMPLIR LA FORMULE DE PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ La preuve de réclamation doit être signée par l'individu qui la remplit.
- ◇ La signature du réclamant doit être attestée.
- ◇ Indiquer l'adresse complète (incluant le code postal) ainsi que l'adresse courriel où tout avis et correspondance doivent être expédiés.
- ◇ Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant réclamé sur la preuve de réclamation.

### **PARAGRAPHE 1 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Si la personne qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, elle doit préciser son poste ou sa fonction.

### **PARAGRAPHE 3 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Un relevé de compte détaillé ainsi que les factures s'y rapportant doivent accompagner la preuve de réclamation.

### **PARAGRAPHE 5 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Indiquer la date depuis laquelle la créance est due (selon les termes de crédit ou les ententes régissant la créance) ainsi que la date à laquelle le dernier paiement a été reçu de la compagnie en faillite (ou du débiteur). Si votre créance est prescrite et que la compagnie en faillite (ou de débiteur) a renoncé à la prescription du montant (en d'autres termes, quelle accepte que la créance soit valide, nonobstant la date ou elle est prescrite), SVP indiquer cette date.

### **PARAGRAPHE 6 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Un créancier non garanti doit cocher ce qui s'applique en indiquant s'il revendique ou non un droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, selon si la nature de sa créance correspond aux situations suivantes :
  - ❖ 136(1)(d) : Si vous êtes un employé, la différence entre le montant qui vous a été réellement payé l'article 81.3 et le montant qui vous serez réellement dû (jusqu'à concurrence de 2 000 \$);
  - ❖ 136(1) (d.01), 136(1) (d.02) : Si vous êtes un créancier garanti, le montant payé selon les articles 81.3, 81.4, 81.5 et 81.6 (priorité en faveur des employés)
  - ❖ 136(1) (d.1) : Montants qui vous sont dus à la suite d'une ordonnance du tribunal pour pension alimentaire ou allocation familiale;
  - ❖ 136 (1) (e) : Taxes municipales qui ne bénéficient pas d'une sûreté sur un immeuble;
  - ❖ 136 (1)(f) : Si vous êtes un locateur, un montant équivalent à 3 mois de loyer anticipé et 3 mois d'arriéré de loyer, dans la mesure où prévue au bail;
  - ❖ 136 (1)(g) : Frais légaux liés à une réclamation prouvable sous l'article 70(2);
  - ❖ 136 (1) (i) : Réclamations envers l'employeur pour accident du travail
- ◇ Un locateur doit compléter le sous-paragraphe B à la suite d'une résiliation du bail par le débiteur
- ◇ Un créancier garanti doit compléter le sous-paragraphe C
- ◇ Un agriculteur, un pêcheur ou un aquaculteur doit compléter le sous-paragraphe D.
- ◇ Un salarié doit compléter le sous-paragraphe E (le montant maximal qui peut être réclamé selon l'article 81.3(8) ou 81.4(8) se limite à 2 000 \$ plus 1 000 \$ pour des dépenses encourues dans le cadre du travail)
- ◇ Un réclamant contre les administrateurs doit compléter le sous-paragraphe G.
- ◇ Un client d'un courtier en valeurs mobilières failli doit compléter le sous-paragraphe H.

### **PARAGRAPHE 7 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Le réclamant doit indiquer s'il est ou n'est pas lié au débiteur, au sens de la définition de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité soit "suis lié" ou "ne suis pas lié".

### **PARAGRAPHE 8 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Le réclamant doit fournir une liste détaillée de tous les paiements reçus et/ou crédits accordés, soit:
  - a) au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur ne sont pas liés.
  - b) au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur sont liés.